

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 11 Mai 2021**

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 7 Mai 2021, s'est réuni, à 18 H 30, en mairie Le mardi 11 mai 2021, sous la présidence de M. Pierre ROZE, Maire.

Présents : Pierre ROZE, Nadine GOUILLOUX, Dominique MAYET, Virginie CHASSAIGNE, François-Xavier AUBERT LA FAYETTE, Fabrice JOLY, Olivier LÉVIGNE, Justine TOSONI, Wilfrid MOIGNOUX, Pierre DAMBRICOURT (arrivé à 19h30) et Sarah HOSMALIN (arrivée à 20h07),

Absents : Virginie ARNOLD.

Procurations : Françoise GOUSSEF à Nadine GOUILLOUX, Elodie JOLY à Fabrice Joly, Philippe PICHON à Dominique MAYET.

Secrétaire de séance : Dominique MAYET

- Avant de débiter l'ordre du jour, une réflexion est demandée à chaque élu sur la question suivante « Si la commune disposait de moyens financiers sans limites quels projets mettriez-vous en œuvre ? », merci d'apporter une réponse par mail avant la fin du week end.
- Adoption du PV du conseil municipal du 07/04/2021 à l'unanimité.

I. Aménagement de la cantine

L'appel d'offres a été passé pour l'ensemble des lots. La date limite de réception des offres a été fixée au 02/06/21 ;

L'ordre de service pour le désamiantage a été signé, la Mairie doit maintenant enlever les radiateurs en fonte présents dans les locaux.

Mission Coordination Sécurité Santé (S.P.S.), les offres ont été ouvertes le 7 Mai :

- CREA SYNERGIE 03170 DOYET : 2.490,00€ TTC (2.075,00€ HT)
- EURL Marc GALLETI 63300 THIERS : 1.824,00 TTC (1.520,00 HT)
- APAVE 63039 CLERMONT-Fd : 2 736,00€ TTC (2 280,00 HT)
- BCA (Bureau Coordination Arverne) 63000 CLERMONT- Fd : 2.760,00€ TTC (2.300,00€ HT)
- ALPES CONTROLES 63000 CLERMONT- Fd : 2.988,00€ TTC (2.490,00€ HT)
- VERITAS 63801 COURNON d'AUVERGNE : 2.870,64€ TTC (2.392,20€ HT)

Le bureau GALLETI qui est le moins disant n'a pas été retenu car il n'a pas prévu suffisamment de réunions de suivi de chantier

➔ **VOTE à l'unanimité pour retenir le bureau d'études APAVE, pas d'abstention.**

II. P.A.B. Tranche 1 : Place de l'Eglise

Pour rappel, c'est au bureau ALPAGES (Atelier Ligérien des PAYSAGES) qu'a été confiée l'étude (Sur Devis, car montant inférieur à 20.000€)
L'appel d'offres aux Entreprises a été passé pour un total de 296.000€ : Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.)

Présentation du projet en séance :

- Revêtement en galets éclatés et sciés.
- Un socle en dallage pierres sera positionné autour de l'église,
- Marquage au sol avec des clous,
- Place Handicapée sera positionnée à proximité des commerces

Deux lots restent en dehors de l'appel d'offres :

- Lot Geneste pour la Fontaine,
- Lot Menuiserie/Serrurerie pour la norme P.M.R. (Personne à Mobilité Réduite) de la boulangerie

III. Aménagement de la Traverse – P.A.B.

Présentation des Deux tranches :

- L'entrée Sud (Garage Communal) jusqu'à la maison de Mr Passalacqua,
- L'entrée Nord jusqu'à la Place de l'église (ancienne Motte castrale)

Wilfrid Moignoux demande si le revêtement du parking de l'entrée Sud est appelé à être modifié.

Mr Le Maire répond par la négative car l'érosion a fait son œuvre et le gore est suffisant.

Pour la maîtrise d'œuvre de la traverse (entrées)

Résultat du dépouillement des offres par la Commission d'Appel d'Offres réunie le 07/05/21 :

5 Offres ont été reçues :

- Lancrenon : 64.950€ (H.T.),
- Luc Leoting : 70.000€ (H.T.),
- Aktis Amplitude : 57.040€ (H.T.),
- Réalité : 38.250€ (H.T.),
- Alpages : 52.500€ (H.T.),

Deux Cabinets ont (ou vont) être reçus pour échanges sur la proposition : Lancrenon et Alpages.

La décision définitive sera prise Lundi 17 Mai avec le concours de l'Atelier d'Urbanisme du Parc Naturel Régional Livradois Forez.

IV. Mairie d'Escoutoux - P.L.U.

Les communes qui mettent en œuvre un Plan Local d'Urbanisme doivent informer les communes limitrophes. Dans ce cadre, la Mairie d'Escoutoux vient d'aviser son homologue de Vollore de sa décision d'entamer un P.L.U.

Après échanges, la décision est prise de participer aux réunions importantes et de recevoir les différents P.V.

V. Vente bien de Section Louchamp ZD 278

- Procès-Verbal de l'élection
Les élections pour la vente du bien communal au prix de 0,30€ le m2 ont été organisées le 09/04/21.
17 inscrits, 16 votants et 16 résultats d'accord pour la vente.
- La vente peut maintenant être formalisée.

VI. Association des Maires Ruraux

Présentation des missions de l'A.N.C.T. (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires)

Un message a été reçu en Mairie suite à la décision du 10 mars 2021 du Conseil d'Administration de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) d'accorder gratuitement, à l'ensemble des communes rurales, l'accès aux services d'accompagnement sur mesure de l'ANCT pour des projets communaux. Cette nouvelle ingénierie est à solliciter par les maires auprès du préfet de département pour les aider dans les projets dits complexes et pour lesquels ils ne disposent ni par la commune, l'EPCI ou l'éventuelle agence départementale de solutions pour les aider à démarrer ou mener à bien un projet communal.

VII. Point sur les dossiers en cours

Subventions Cantine :

Sujet présenté supra :

- Région : 50.000€,
- Département 63 : 59.000€
- Etat (DETR, DSIL) : 139.240€

La communauté de communes a confirmé qu'elle se chargerait des équipements et du mobilier.

Maison ARCHIMBAUD:

La maison ARCHIMBAUD est la propriété de la commune depuis ce jour, 11/05/21, signature chez le Notaire.

Point sur la note d'enjeux réalisée par Mme Juliane COURT du PNRLF (Parc Naturel du Livradois-Forez) en date du 02/04/2021.

Un collectif d'architectes (étudiants) peut intervenir afin d'élaborer les plans du futur projet et associer pleinement la population de Vollore au projet, pour un montant de 10 000,00 €, pris en charge en partie par le PNRLF. Cinq ou Six groupes seraient intéressés.

➔ VOTE à l'unanimité pour lancer la Consultation, pas d'abstention.

Interconnexion Vollore-Courpiere :

Le rendez-vous avec la Mairie de Courpiere a eu lieu le 13/04/2021 entre Pierre ROZE, Dominique MAYET, Christiane SAMSON, René Goziot et les techniciens de Courpiere.

La Convention en vue de la vente d'eau était le principal sujet de discussion.

Une nouvelle version amendée a été reçue avec :

- Des éléments contextuels ajoutés,
- Une référence à l'étude de faisabilité opérée par le bureau d'études EGIS EAU,
- Un article 2 adouci

Après échanges, la décision est prise de signer la Convention en l'état.

Il conviendra ensuite de monter le dossier de subvention auprès de l'Agence de l'Eau et du Département.

Numérotation des voies :

Les plaques sont arrivées.

La Mairie est dans l'attente, à ce jour, du fichier de la Poste.

En parallèle, un point est fait sur l'avancée des travaux du groupe de réflexion sur la dénomination de la commune. Ces deux affaires sont intimement liées pour ne pas modifier deux fois les adresses des habitants.

Quelques pistes de réflexion du groupe de travail :

- Nouveau Calendrier à valider: Référendum le 19 septembre 21,
- La question posée pourrait être : « Quel Nom souhaitez-vous pour votre commune ? »
- Le groupe s'est attaché à finaliser le document argumentaire de présentation du dossier.

Travaux A.E.P :

Les travaux se terminent dans la Rue des Tanneurs avec un raccordement sur la conduite principale.

Les compteurs sont à poser.

L'Entreprise Dauphin a communiqué un devis (2.890,00€) suite à l'éboulement de la conduite des eaux pluviales.

3 / 4

Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes, promesse électorale de l'Equipe élue, a pour mission d'initier les jeunes à la vie communale, de collecter les idées et initiatives et de les traduire en projets.

Ce Conseil a été installé le 7 Mai 21 avec l'élection du :

Président (Swann Lombardy)

et de 4 Responsables de Commissions :

- Léa Bourguignon : Com. Foyer des Jeunes,
- Anne-Sophie Berry : Com. Module 2 roues,
- Saël Gogolewskie : Com. Cross VTT,
- Nina Picard-Lévigne : Com. Cabane dans les arbres

Vendredis de Vellore

Sarah Hosmalin présente l'affiche en séance : 5 dates sont au programme :

- Vendredi 23 Juillet 21 : Apéro Concert Jazz Swing,
- Vendredi 30 Juillet 21 : Apéro concert Blues moderne,
- Vendredi 6 Août 21 : Apéro- spectacle de rue,
- Vendredi 13 Août 21 : Apéro-Cirque,
- Vendredi 20 Août 21 : Apéro concert pop rock.

Tous les groupes qui vont animer sont réservés.

Jeunesse et Reconstruction

La Mairie a été destinataire d'un mail du Responsable de l'Association Jeunesse et Reconstruction qui fait part de son accord pour le chantier jeunes durant l'été.

Bike Park

Adrien Duteil a pris contact via la messagerie afin de présenter un projet de création dans Chignore d'un Bike Park à destination des pratiquants du VTT.

Il propose de présenter son projet en direct pour une étude plus approfondie.

Elections départementales et régionales – Tableau des Permanences

Monsieur le Maire rappelle que l'ensemble des Conseillers sont requis pour la tenue du bureau de vote pour les élections Régionales et Départementales des 20 et 27 Juin 21.

L'organisation prévoit 4 roulements de 2h30 chacun avec 5 assesseurs.

Vingt personnes sont donc nécessaires.

Un appel est fait aux non élus pour venir renforcer l'équipe municipale.

Bannières de Thiers

Comme les années précédentes (hormis 2020), la ville de Thiers propose un lot de 10 Bannières pour 300€ afin de décorer la commune.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exposition « Thiers, ville haute en couleurs »

Bulletin Municipal

Eu égard aux élections, l'éditeur du Bulletin Municipal a informé Pierre Roze que les éditions du bulletin municipal ne pourraient avoir lieu qu'après la date du 27 Juin prochain.

Chacun est invité à se mobiliser pour proposer et rédiger les articles avant le 10 Juin.

Nettoyage du Grün de Chignore

Les associations « Petites Mains Vertes », « Volorando » et « Petit Patrimoine » organisent en commun une opération de nettoyage de Chignore le 12 Juin 21 ;

Les conseillers sont invités à distribuer les flyers invitant à participer à cette intéressante opération.

Question diverse

Françoise Goussef a interrogé Monsieur le Maire par écrit sur l'état calamiteux des chemins dans le bois de La Plaine suite à la sortie de Bois.

Pierre Roze précise qu'un état des lieux a été réalisé en amont avec la Mairie et l'ONF avec obligation pour l'exploitant d'une remise en l'état obligatoire.

Fin de séance à 21 H 12.

4 / 4